

ARCHIDÉELLES #5 - Vers des grands boulevards 3.0

Appel à idées pour jeunes architectes, urbanistes, paysagistes, designers, ingénieurs

Rabot Dutilleul lance la 5ème édition de l'appel à idées Archidéelles à partir du 11 décembre jusqu'au 1er mars 2019.

Rabot Dutilleul s'est créée en 1920 en pariant sur l'innovation de l'époque : le béton armé. Depuis, il n'a cessé d'innover en intégrant comme parties-prenantes des développements : développement durable, technologies, design et chaîne de valeur de l'immobilier. En initiant en 2013, un appel à idées à échelles régionale, nationale et européenne, Rabot Dutilleul vise à encourager l'innovation et à valoriser les jeunes talents qui construiront la ville de demain.

Cette année, les candidats sont invités à réfléchir à la redynamisation des axes qui structurent nos métropoles : les grands boulevards. Ensembles complexes aux enjeux multiples, ils suscitent nos rêves les plus rédempteurs pour des villes plus durables, efficaces et attractives.



Les candidats - diplômés en architecture, en design depuis 2008, ou inscrits pour l'année universitaire 2018-2019 en 5ème année de l'une des écoles éligibles - ont le choix d'étudier l'un des trois axes suivants :

- **Lille** : au sein de la Métropole Européenne de Lille, on l'appelle Grand boulevard. Inauguré en 1909, celui-ci relie la ville de Lille à Tourcoing et Roubaix distribuant les villes alentours. En forme de Y, multimodal, large de 50 m et long de 14 km, il comporte aujourd'hui des routes plus ou moins rapides, des mini-tunnels, une voie de tramway, une piste cyclable et deux voies piétonnes qui bordent chaque côté. Avec le temps, le boulevard s'est dégradé et a perdu de nombreuses qualités initiales, allant jusqu'à diviser les deux rives.
- **Paris** : en région Île-de-France, la réflexion est au Grand Paris. La route nationale 20 débute de la porte de la porte d'Orléans et part plein sud en direction d'Orléans. Aujourd'hui, ce type d'axe souffre de peu de qualité d'usage.
- **Marseille** : dans la ville, la rocade du Jarret, créée en 1968 subira très prochainement d'importantes transformations. Composée de cinq boulevards (Maréchal Juin, Françoise Duparc, Sakakini, Jean Moulin et une partie de Rabatau), elle souffre d'une très grande pollution et a besoin d'un aménagement plus adapté.



Conjuguer nos grands boulevards au futur

Comment vivre le long des grands boulevards aujourd'hui et demain ? Archidéelles encourage les candidats à penser de nouveaux hub qui puissent s'adapter aux besoins et usages contemporains et futurs. Il s'agit de se concentrer sur la requalification des flux et de dessiner des projets d'architecture ou de micro-architecture qui redonnent du sens et de l'innovation, qui engagent le territoire vers plus de résilience. Cela induit une prise en compte des différentes typologies d'usagers : institutions, entreprises, commerces, associations, habitants, citoyens, passants.

Aujourd'hui, les questions urbaines et architecturales sont abordées à travers différents prismes : l'écologie, les nouvelles technologies, la sociologie, l'économie, l'énergie, la santé, les transports, l'agriculture, etc. Ces éléments apparaissent essentiels à toute réflexion pour un développement durable et intelligent de nos villes 3.0. Par ailleurs, l'un des défis consiste à tisser de nouvelles relations avec les abords plus ou moins proches des axes concernés.

RÈGLEMENT

1. CONTEXTE

1. Cadre : l'appel à idée Archidéelles

Rabot Dutilleul organise la cinquième édition de son appel à idée Archidéelles. Initié dans ce cadre, le présent projet est issu de la volonté de favoriser l'innovation architecturale.

2. Objectifs de l'appel à idée

- Repérer des jeunes talents issus des écoles d'architecture de France et de Belgique et/ou exerçant sur ces mêmes territoires ;
- Encourager, accompagner ces jeunes architectes qui travaillent à la ville de demain et leur offrir l'opportunité de se faire connaître.

Seuls ou en binôme accompagnés par un designer, un paysagiste, un ingénieur, les candidats peuvent réfléchir très librement à cette problématique urbaine dans son ensemble complexe ou concentrer leur réponse sur une parcelle, un sujet plus localisé ou même thématique en choisissant l'un des 3 axes proposés et cela jusqu'au 01/03/2019.

À l'étude de ces grands axes, et alors que l'on rêve à tous les possibles, plusieurs questions apparaissent : Manquent-ils d'usage ? Comment leur donner plus d'attractivité ? Comment retisser des liens entre les rives de ces boulevards ?

La voiture diminue-t-elle les autres usages possibles ? Comment conquérir le sillon créé par le passage des voitures ? Quelle place pour l'agriculture, la densité, la mobilité, et pour une ville plus connectée et plus douce ?

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

2.1. Peuvent participer au présent appel :

- Les architectes diplômés d'Etat, sortis des écoles d'architecture de France et de Belgique en 2008 ou les années suivantes, en cours d'HMONP ou non ;
- Les étudiants inscrits pour l'année universitaire 2018-2019 en 5e année de l'une ou l'autre des écoles d'architecture susmentionnées.
- Les designers diplômés depuis 2008

2.2. Candidature individuelle ou par équipe :

Les candidats peuvent s'inscrire individuellement ou se réunir en équipe de deux personnes maximum. Dans ce second cas, ils devront désigner parmi les deux membres une personne référente et en préciser dans le dossier les nom et coordonnées ; cette personne fera office de correspondant et coordonnera le cas échéant les échanges avec les organisateurs de l'appel à idées. Le binôme peut se composer de deux architectes ou deux designers ou d'un architecte ou designer accompagné par un ingénieur ou paysagiste diplômé depuis 2008 ou des années suivante ou inscrit en 5e années d'étude pour l'année 2018/2019. Dans ce cas, l'architecte ou l'étudiant en architecture est la personne référente du binôme, elle devra le préciser dans le dossier de candidature remis et fera office de correspondant et coordonnera les échanges avec les organisateurs d'Archidéelles.

3. DOSSIER/PIECES A FOURNIR

- Un dossier de 4 à 8 pages format A3 présentant le projet, et comprenant impérativement les éléments suivants : nom du projet, texte de présentation, démarche, expression graphique du projet, coordonnées complètes du/des candidats ; Le dossier doit être rédigé en langue française.
- Une maquette format A3.
- Un document officiel justifiant le diplôme obtenu: courrier de l'école signé par le directeur de l'école ou photocopie du diplôme (dans le cas d'une candidature par équipe, fournir un document par membre de l'équipe).
- Un courrier signé autorisant les organisateurs du concours à utiliser l'image du candidat ou de l'équipe candidate, ainsi que celle du projet soumis, dans le cadre défini en 6.1.
- Un dossier de références du candidat (sujet d'étude, projet en cours, etc)
- Une copie informatique du dossier comprenant une ou plusieurs photos de la maquette.

4. DROITS A L'IMAGE ET PROPRIETE INTELLECTUELLE

4.1. En s'inscrivant au concours, le candidat ou l'équipe candidate accepte que son image et son projet soient médiatisés dans la presse et/ou dans différents lieux et entreprises, ainsi que par le biais de publication(s) et/ou d'exposition(s). Le candidat ou l'équipe candidate rédigera un courrier signé attestant de ce point.

4.2. Le projet proposé par les candidats doit être un projet original libre de tous droits de propriété intellectuelle reconnue à un tiers. L'organisateur du concours décline toute responsabilité à ce sujet. De ce fait, le ou les candidats devront vérifier ce fait attentivement.

Tout manquement relatif à cet aspect pourra faire l'objet d'une disqualification. Par ailleurs, l'organisateur du concours se réserve la faculté de suspendre toute publication ou toute exposition des projets qui contreviendraient aux dispositions régissant la propriété intellectuelle.

5. JURY

> Composition

Les candidatures seront examinées par un jury de professionnels de l'architecture, de l'urbanisme et du design :

FRANÇOIS DUTILLEUL – RABOT DUTILLEUL – PRESIDENT DU JURY
THOMAS LIERMAN – NACARAT (Groupe RABOT DUTILLEUL)
BANQUE POPULAIRE (1ER PRIX)
VILOGIA (2E PRIX)
DIDIER DE COUIGNY– ADU LILLE METROPOLE
JEROME DE ALZUA – DE ALZUA +
FRANÇOISE N'THEPE- ARCHITECTE
ISABELLE LE SAUX - AREP
DAVID ABITTAN - JOURNALISTE ET FONDATEUR DE TEMA.ARCHI
MAXIME BITTER - METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE
REGIS THEVENET – ORDRE DES ARCHITECTES HAUTS DE France
MARTIN DUPLANTIER - ARCHITECTE ET PRÉSIDENT D'AMO

> Critères de sélection

Le principal critère de sélection sera le caractère innovant du projet soumis. La qualité du rendu est importante, cependant la qualité de la réflexion sera privilégiée.

> Nombre de projets retenus

À l'issue de la commission de mars 2019, 10 projets au maximum seront sélectionnés dont trois seront primés.

6. PRIX

1er Prix : 3000 euros, remis par La Banque Populaire

2e prix : 2000 euros, remis par Vilogia

3e prix : 1000 euros, remis par Rabot Dutilleul

L'annonce des résultats et la remise des prix auront lieu à l'occasion d'une soirée prévue le 30/04/2019.

- Les 3 lauréats bénéficieront d'une inscription pour l'année 2019 en tant que membre de l'association AMO Hauts-de-France.

Publication/exposition

Les meilleurs projets sélectionnés feront l'objet d'une médiatisation, notamment au travers d'une publication spécifique et d'un temps d'exposition au sein du WAAO à Lille.

Colloques et rencontres

Les nominés se verront offrir l'opportunité, s'ils le souhaitent, d'intervenir dans le cadre de colloques et discussions. Rabot Dutilleul mettra en effet en place un accompagnement leur permettant de rencontrer le maximum de professionnels du milieu de l'architecture, d'intervenir dans des workshops au sein des structures et événements de la région Hauts-de-France.

7. CALENDRIER

- **01/03/2019** : Date limite de dépôt des projets des candidats et/ou équipes (cachet de la poste faisant foi).

Les projets sont à envoyer ou à déposer à l'adresse suivante, à l'attention de Monsieur Pierre Craye. Rabot Dutilleul – 594 Avenue Willy Brandt - 59777 Euralille

- 4 & 5/03/2019 : Présélection de 10 projets d'équipe et/ou candidats par la commission technique de Rabot Dutilleul.

- 21/03/2019 : Audition des nominés.

Cette journée sera consacrée aux oraux devant le Jury. Chacun des candidats ou équipe issu(e) de la présélection sera invité à présenter son projet. Les modalités et le déroulement de cet oral seront précisés aux candidats retenus.

- 30/04/2019 : Annonce officielle des résultats et cérémonie de remise des prix.

La participation à ce concours nécessite une acceptation sans réserve du présent règlement et n'offre pas d'indemnité hormis les 3 prix évoqué au point 8. Rabot Dutilleul se réserve le droit de rejeter toute candidature dont le dossier s'avèrerait incomplet et/ou dont le contenu ne serait pas en lien ou insuffisamment en lien avec le thème et l'objectif de l'appel à idées, et d'annuler à tout moment le présent concours, ainsi que (*) pour les mêmes raisons de sélectionner au final moins de 10 nominés.

Les Partenaires Officiels du projet :

La Banque Populaire, Vilogia, ADU Lille Métropole, WAAO, AMO Régions Nord, lille—design, le CAUE du Nord, L'Ordre des Architectes Hauts-de-France, tema.archi

+ D'INFO, CONTACTEZ-NOUS ! ARCHIDEELLES@RABOTDUTILLEUL.COM